

Un impôt plus efficace et solidaire

Le Premier ministre vient de prendre un virage économique qui va coûter très cher aux particuliers : une politique d'austérité qui condamne la reprise. Moins de services publics et plus d'impôts, voilà le programme !

Pour être efficaces, les politiques publiques ne peuvent se résumer à la baisse systématique et aveugle des dépenses. En effet, ce sont autant de services publics essentiels aux besoins de la population et nécessaires au développement des entreprises qui sont alors remis en cause.

Cette cure d'austérité est totalement injuste car elle servira principalement à financer les cadeaux octroyés au patronat. Mais, elle est aussi inefficace puisque ces allègements fiscaux et sociaux consentis aux entreprises ne sont assortis d'aucune contrepartie (emploi, salaires...).

Si, réforme après réforme, le système fiscal français est devenu totalement inefficace et injuste, ces mesures gouvernementales aggraveront encore la situation. Sous prétexte de « compétitivité », ce sont les salariés, les retraités et les privés d'emplois qui devront à nouveau se serrer la ceinture pour garantir des profits toujours plus importants à une petite minorité de grands groupes et d'actionnaires.

Aujourd'hui, les grandes entreprises, principales responsables de la financiarisation de l'économie, contribuent moins que les PME et les TPE qui au contraire sont les plus grandes pourvoyeuses d'emplois.

De même, les particuliers les plus riches bénéficient de taux d'imposition moins importants que les plus modestes. Ce sont pourtant ces derniers qui consomment et contribuent le plus à la croissance quand les premiers épargnent massivement et spéculent.

Il est urgent de dire stop ! Si nous avons besoin d'une véritable réforme fiscale, elle doit être plus juste et plus efficace. Pour cela, chacun doit contribuer à hauteur de ses moyens, entreprises comme particuliers. C'est à cette condition que nous pourrons maintenir et développer notre économie, l'emploi, notre pouvoir d'achat et notre qualité de vie.



Fiscalité locale particuliers (2008/2012)

+11,0 milliards d'euros

Source : DGCL 2013

Fiscalité locale entreprises (2008/2012)

-4,6 milliards d'euros

Source : DGCL 2013

TVA particuliers (2013/2014)

+5,6 milliards d'euros

Source : PLFR 2014

Fiscalité écologique (assiette carbone) particuliers

+2,6 milliards d'euros

Source : Comité pour la fiscalité écologique

Crédit impôt recherche entreprises (2014)

-5,8 milliards d'euros

Source : PLF 2014

Pacte de « responsabilité » (entreprises)

-30 milliards d'euros

Source : Gouvernement

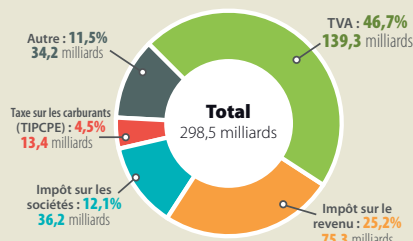
DES IMPÔTS OU DES EMPRUNTS ?

	FRANCE	VS	USA
ENDETTEMENT MOYEN EN FIN DE SCOLARITÉ	800 €		20 000 €
TAUX D'ÉTUDIANTS AYANT EMPRUNTÉ	8 %		94 %

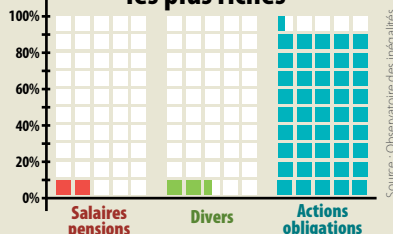
SOURCE : INSTITUTE COLLEGE ACCESS, UNEF

Recettes de l'État (2014)

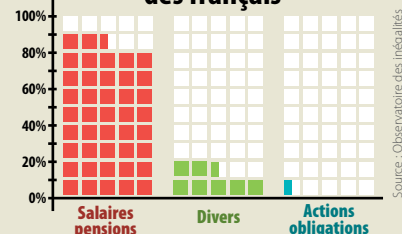
Source : projet de loi de finances 2014



Revenus des 100 français les plus riches



Revenus de l'ensemble des français



C'est quoi un impôt juste ?

Pour déterminer si un impôt est juste, on se réfère à la définition qui en est faite à l'article 13 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés. »

Seuls les impôts progressifs (ceux dont les taux augmentent en fonction des revenus des citoyens), comme l'impôt sur le revenu, répondent à cette définition.

Pourtant, ces impôts que l'on peut considérer comme les plus pertinents ne pèsent pas beaucoup dans l'ensemble des prélèvements fiscaux (à peine un quart).

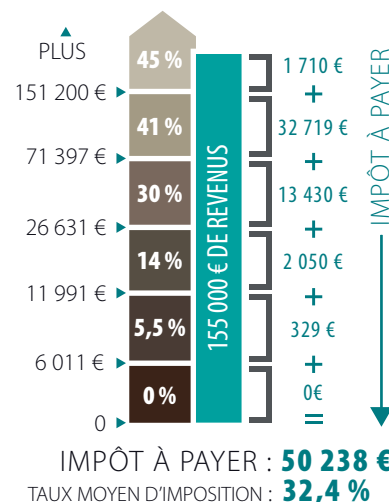
Je ne paye pas d'impôt sur le revenu, ce n'est peut-être pas si cool !?

Un couple avec 2 enfants, dont les deux adultes travaillent à temps plein et perçoivent le smic, ne paye pas d'impôt. Faux ! Il ne paye seulement pas d'impôt sur le revenu. En revanche, si cette famille n'est pas imposable à l'impôt sur le revenu, elle a payé pour l'année 2013 : 2 657 € de TVA et 1 037 € de taxe d'habitation,

taxe audiovisuelle et taxe d'enlèvement des ordures ménagères. À cela, il faudrait encore ajouter les taxes sur l'eau, le chauffage, le carburant, les assurances... Toutes ces taxes n'étant pas calculées en fonction de leurs revenus, ce couple de smicard contribue proportionnellement plus qu'un couple de millionnaire.

LES TRANCHES D'IMPÔT

CÉLIBITAIRE 155 000 € DE REVENUS

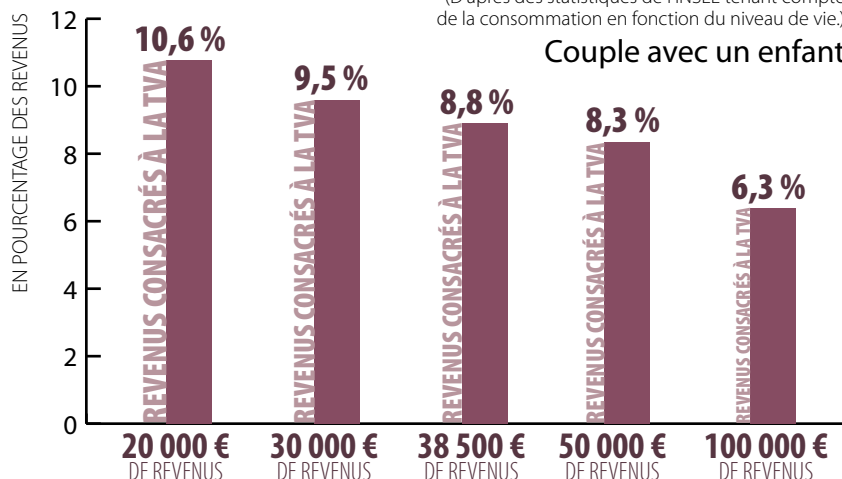


Les riches, p

Malgré ce que l'on veut nous faire croire, les plus riches contribuent moins que l'ensemble de la population. Ils ont aussi été les grands gagnants des réformes de l'impôt sur le revenu. Ils ont notamment bénéficié d'une explosion des niches fiscales et d'une baisse des taux. Le taux maximum était de 65 % en 1983. En 2014, il est de 45 %. Bien informés par leurs

PART DES REVENUS CONSACRÉS À LA TVA

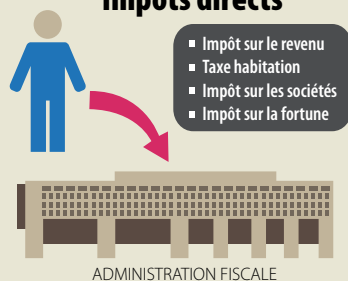
(D'après des statistiques de l'INSEE tenant compte de la consommation en fonction du niveau de vie.)



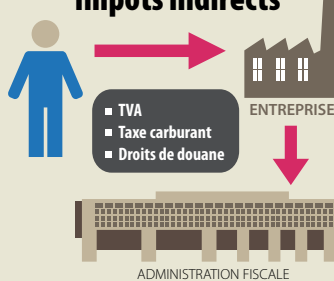
Il faut réduire le

Le taux normal de TVA est passé de 19,6 % à 20 % au 1er janvier 2014. Encore un mauvais coup pour les ménages ! Le paiement de la TVA paraît indolore. En effet, qui se soucie de l'impôt qu'il paye à la caisse du supermarché ? Pourtant, cette taxe pèse très lourd dans le porte-monnaie des particuliers, notamment les plus modestes. Exemple : 2 clients ont acheté

Impôts directs

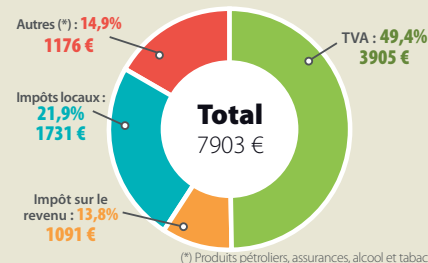


Impôts indirects



Répartition des impôts d'un ménage

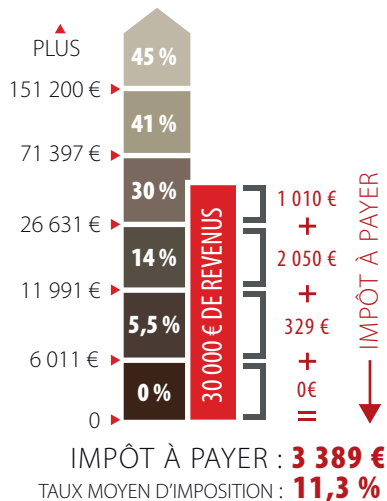
Couple avec 2 enfants et 1700 € de salaire chacun (salaire médian 2013)



, COMMENT ÇA MARCHE ?

Échapper à l'impôt sur le revenu, c'est toujours possible !

CÉLIBATAIRE 30 000 € DE REVENUS



AVIS D'IMPÔT
SUR LE REVENU 2014
(sur les revenus de l'année 2013)



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
SPÉCIMEN

M OU MME POGNON ROGER
COUPLE - 2 ENFANTS

SALAIRES : 150 000 €
REVENUS DE PLACEMENTS : 50 000 €

IMPÔT À PAYER
MONTANT INITIAL :
35 278 €
IMPÔT NET À PAYER :
478 €
Taux moyen d'imposition : 0,24 %

CHARGES DÉDUCTIBLES	
Épargne retraite	16 000 €
Déficit foncier	20 000 €
MONTANT APRÈS DÉDUCTION DES CHARGES :	24 478 €
RÉDUCTIONS	
Investissement outre-mer logement	8 000 €
Travaux de restauration immobilière	6 000 €
Crédit environnement habitation principale	3 100 €
Frais garde d'enfants	1 900 €
Salarié à domicile	5 000 €
TOTAL DES RÉDUCTIONS	24 000 €

Ceci est une simulation faite sur le site www.impots.gouv.fr

Parlons-en !

La retenue à la source... une vraie fausse bonne idée !

Plus besoin de faire de déclaration ?

Un certain nombre d'éléments permettant le calcul de l'impôt ne peuvent être connus par l'administration fiscale sans déclaration. La déclaration restera donc indispensable pour calculer le montant réel de l'impôt.

Fin le décalage entre les revenus et le paiement ?

En cas de baisse des revenus par exemple, le montant de l'impôt ne pourrait pas être immédiatement modifié. Les rectifications éventuelles à opérer sur la retenue à la source se feraient donc, comme aujourd'hui, avec un an de décalage.

De nouveaux risques pourraient-ils apparaître ?

La retenue à la source donnerait à l'employeur des éléments sur la vie privée des salariés (situation de famille, niveau de revenus du conjoint...), autant d'éléments confidentiels qui doivent, selon nous, le rester.

Le rôle des entreprises dans la retenue à la source

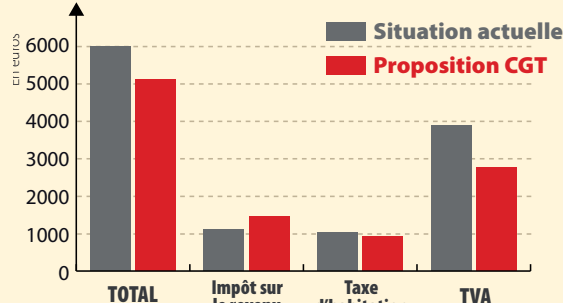
Comme pour la TVA, les entreprises risquent de faire de la rétention de trésorerie et de frauder massivement. Par ailleurs, les entreprises vont immanquablement réclamer une compensation pour le recouvrement de l'impôt. Au final, cela risque de nous coûter bien plus cher qu'actuellement.

Le poids de la TVA !

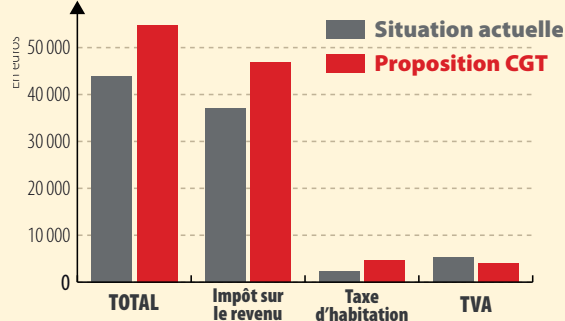
un téléviseur à 600 € TTC. Ils ont donc payé chacun 100 € de TVA. Le client 1 a un salaire de 1 400 € mensuel. La taxe a donc représenté 7,14 % de son revenu mensuel. Le client 2, qui a lui des revenus de 21 000 € par mois, aura payé une TVA équivalente à 0,48 % de ses revenus. Cette taxe est véritablement injuste car plus on a de moyens et moins on contribue !

Nos solutions !

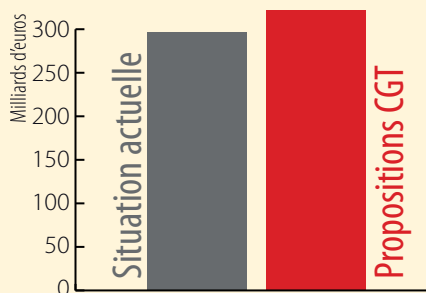
COUPLE / 1700 € DE SALAIRE CHACUN / 2 ENFANTS
Rennes / 1 000 € de taxe d'habitation



COUPLE / 7 000 € DE SALAIRE CHACUN / PAS D'ENFANTS
Paris / 2 000 € de taxe d'habitation



RECETTES DE L'ÉTAT 2014



Le calcul des propositions de la CGT est fait sur la base de :
 - la refonte du barème de l'impôt sur le revenu,
 - la baisse de la TVA,
 - la réduction des niches fiscales d'au moins un tiers.

POUR EN SAVOIR PLUS



SCANNE LE CODE !

Au fil des années, la fiscalité française est devenue de plus en plus injuste. Pour un véritable changement, il faut **transformer en profondeur le système fiscal** en apportant des réformes structurelles importantes aux différents impôts. C'est à ce prix que nous pourrions nous doter d'une fiscalité plus juste et plus efficace économiquement.

Il est aussi essentiel que ces réformes soient le fruit d'un **grand débat citoyen**. Pour répondre à cet objectif, nous formulons une série de propositions.

1) Réhabilitons l'impôt sur le revenu :

- en limitant drastiquement les déductions fiscales à celles ayant démontré une efficacité sociale ou économique ;
- en augmentant le nombre de tranches et les taux d'imposition afin que chacun contribue à hauteur de ses moyens ;
- en taxant davantage les revenus du capital.

2) Réduisons le poids de la TVA :

- en supprimant la TVA sur les produits de première nécessité ;
- en baissant le taux normal de la TVA à 15 %.

3) Transformons la Taxe d'habitation :

- en révisant les critères de calcul de cette taxe (ceux-ci sont basés sur des éléments datant de 1970) ;
- en prenant en compte les revenus des occupants dans le calcul de la taxe.

4) Faisons de la fiscalité des entreprises un moteur pour l'économie et le progrès social :

- en luttant contre les paradis fiscaux et en harmonisant les législations fiscales au niveau européen ;
- en modulant le taux de l'impôt sur les sociétés en fonction de l'utilisation des bénéfices afin de favoriser l'emploi, les salaires, la recherche, la préservation de l'environnement, etc ;
- en taxant véritablement les transactions financières.

Ces propositions sont parfaitement réalistes. Elles impliquent toutefois la volonté politique de rompre avec les choix précédents qui ont eu pour conséquences l'augmentation des inégalités et l'aggravation de la crise économique et sociale.

Pour en savoir plus et tester nos propositions, rejoignez-nous sur **www.justicefiscale.fr**.